

Actu Zoom sur

Echo du Plan Bâtiment Durable

Le groupe de travail sur la rénovation du parc locatif privé a publié son rapport final "Parc locatif privé et rénovation énergétique" qui formule 10 propositions pour l'éradication des logements énergivores.

Le groupe de travail RBR 2020-2050 a publié une note thématique axée sur la relation étroite entre le bâtiment responsable et la santé.

www.planbatimentdurable.fr

Anah 2020

L'Agence nationale de l'habitat (Anah), avec un budget 2020 pour la première fois supérieur à 1 Md€ en hausse de 12 % par rapport à celui de 2019 et de 40 % par rapport au budget exécuté en 2018, a pour objectifs prioritaires en 2020 :

- la revitalisation des quartiers anciens des villes moyennes ;
- le redressement des copropriétés dégradées et la prévention des difficultés ;
- la lutte contre l'habitat indigne ;
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la possibilité, pour le plus grand nombre, de rester vivre chez soi ;
- l'obtention des objectifs du Plan de rénovation énergétique des bâtiments (500 000 logements rénovés par an pour l'ensemble du parc).

De plus, l'Anah renforce ses dotations pour l'ingénierie des collectivités afin d'accompagner le dynamisme des programmes "Action Coeur de Ville" et "Initiative Copropriétés" et répondre aux attentes suscitées par le Plan "Petites villes de demain" qui sera déployé en 2020.



Veille Réglementaire

Les textes en vigueur

Loi énergie climat : Promulgation de la Loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (JO du 9 novembre 2019)

CEE : Décret n°2019-1320 du 9 décembre 2019 (JO du 11 décembre 2019) qui prolonge la 4ème période des certificats d'économie d'énergie (CEE) d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

Les textes à venir

Décret tertiaire : Entré en vigueur au 1er octobre 2019, l'arrêté d'application du texte de loi sur le décret tertiaire devrait être publié fin janvier 2020. Cet "arrêté-méthode" sera complété, d'ici fin juin 2020 au plus tard, par un texte fixant, en valeur absolue, les niveaux de performance énergétique à atteindre par catégories et sous-catégories de bâtiments.

Loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (JO du 29 décembre 2019)

Les principales orientations concernant la construction durable et la rénovation des logements sont les suivantes :

- **La transformation du CITE** pour les dépenses réalisées depuis le 1er janvier 2020 par les ménages modestes, en une "prime de transition énergétique" (MaPrimeRénov') versée par l'Anah de manière contemporaine à la réalisation des travaux. Les plafonds de ressources ont été revus à la baisse. La loi proroge toutefois d'un an la période d'application du CITE, jusqu'au 31 décembre prochain pour les ménages non éligibles à cette prime ;
- **Le maintien du PTZ en zones détendues** (B2 et C) jusqu'à fin 2021 : le PTZ pour l'acquisition d'un logement neuf dans les zones B2 et C est maintenu jusqu'au 31 décembre 2021, comme le PTZ dans l'immobilier ancien ;
- **La prolongation du dispositif dit "Cosse ancien"** ou "Louer abordable" pour trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022. Pour les conventions conclues à compter du 1er juillet 2020, la déduction fiscale sera subordonnée au respect d'un niveau de performance énergétique globale qui sera fixé par arrêté ;
- **La reconduction et simplification du dispositif Denormandie** : ce dispositif a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2022 et étendu. Initialement réservé aux logements situés en centre-ville, il est désormais applicable à l'ensemble du territoire des communes éligibles (concernées par le plan "Action Coeur de Ville" ou ayant signé une convention de revitalisation du territoire).

Cette rubrique rassemble l'essentiel de l'information du trimestre, parue dans la presse régionale (Ouest-France, Le Télégramme), ou les publications spécialisées, en matière de projets relevant de la construction durable.

Matériaux biosourcés

A Rennes (35), au nord de la place Jean-Normand dans le quartier du Blosne, la ville va construire une halle multifonction de 1 000 m², d'un coût de 1,2 M€, d'ici la fin de l'année 2022. Elle sera réalisée autant que possible avec des matériaux biosourcés.

A Rennes (35), la SPL Citédia prévoit de transformer l'ancienne brasserie Saint-Héliier en un lieu culturel. Le projet, confié aux architectes nantais Guinée-Potin, privilégiera la filière sèche, avec la réalisation d'une extension R+1 en structure bois. La livraison de ce chantier de 2,6 M€ est prévue en 2021.

A Questembert (56), le conseil départemental du Morbihan prévoit de reconstruire le collège Jean-Loup Chrétien pour la rentrée 2022. Le maître d'œuvre, CRR Architectures (Angers) associé au cabinet Bléher (Plumelec), a imaginé une construction entièrement en bois, avec une toiture végétalisée et une chaufferie bois à granulés, pour un montant total de 12 M€.

Performances énergétiques, qualité environnementale

A Plélan-le-Petit (22), la commune va construire un bâtiment à énergie positive de 580 m² pour les services techniques. Ce bâtiment utilisera des matériaux biosourcés (ouate de cellulose et laine de bois pour l'isolation, ossature bois, bardage bois et acier) et approchera les normes de la RT 2020.

A Brest (29), trois copropriétés (deux à Bellevue (164 logements) et une à Saint-Marc (19 logements)) vont faire l'objet de rénovation leur permettant d'atteindre le niveau BBC Rénovation, dans le cadre du dispositif Tinerjie et de l'appel à projets "Ville de demain".

A Brest (29) le projet de rénovation et d'extension de la cité administrative a été validé par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics. Ce projet, d'un montant d'environ 8 M€, comprend d'importants travaux de rénovation

énergétique, qui permettront de réduire la facture des services concernés par le projet de plus de 70 %.

A Carhaix-Plouguer (29), la Région va investir 8 M€ pour construire de nouveaux locaux au lycée Paul-Sérusier : un gymnase avec panneaux photovoltaïques permettant au lycée de devenir quasiment autosuffisant en énergie, un nouveau bâtiment de services comportant un toit végétalisé avec création d'une chaufferie bois.

A Rennes (35), la ville prévoit la construction d'un groupe scolaire dans le quartier de Baud-Chardonnet. Le projet, conçu par l'architecte Bruno Mader, consiste en un bâtiment à haute performance environnementale à énergie positive : toiture végétalisée, façade de briques en terre cuite, bois, grandes baies vitrées et couverture photovoltaïque. La livraison est prévue en 2023, pour un budget de 12 M€.

A Lorient (56), Lorient Habitat prévoit de réhabiliter l'îlot Isai Courbet d'ici juin 2021, pour un coût de 7,7 M€. Ces travaux porteront entre autre sur l'isolation thermique des façades ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques sur 420 m² de toitures.

A Quéven (56), Bretagne Sud Habitat prévoit la construction de 11 logements collectifs en label E+C-, route de Gestel.

Eco-quartier

A Ploudalmézeau (29), dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain en centre-bourg, la commune a pour projet de mettre en place un éco-quartier dans le secteur de l'ancienne gare pour 2023-2024.

Energies renouvelables

Méthanisateur

- A Fougères (35), une unité de méthanisation va voir le jour zone de l'Aumaillerie. Réalisée par l'entreprise Vol V Biomasse, filiale d'Engie, la mise en service est prévue pour mi-2020, pour un investissement estimé à 8 M€.

Photovoltaïque, solaire

- A Ruca (22), le partenariat IEL et Energies 22 a répondu à l'appel à projets lancé par Kerval Centre Armor pour la réalisation d'une ferme solaire sur le site désaffecté de l'ancien centre d'enfouissement technique. Le projet, de

10 200 panneaux, pourrait voir le jour courant 2021, pour un coût de 3,5 M€.

- A Quimper (29), un appel à projets a été lancé en novembre 2019 pour la création d'une centrale photovoltaïque sur le site de la décharge de Kerjequel, fermée en 2001. L'investissement est estimé à 3,5 M€.

- XSEA (société d'économie mixte créé en 2011) a annoncé la signature d'un partenariat avec Réservoir Sun (né de l'alliance entre ENGIE et Green Yellow, filiale du groupe Casino), avec pour objectif de développer les énergies renouvelables sur le territoire de Lorient Agglomération (56).

Réseau chaleur

- A Morlaix (29), Morlaix Communauté souhaite installer un réseau de chaleur bois alimenté par une chaufferie bois pour les bâtiments du quartier de la Manu et ses abords immédiats. L'opération est évaluée à 1,86 M€.

- A Rennes (35) la ligne b du métro permettra de chauffer des immeubles (115 logements et plus de 1 000 m² de bureaux) construits au dessus de 4 de ses stations grâce à la récupération de la chaleur du sol.

- A Plouay (56), la commune va créer une chaufferie bois et un réseau de chaleur pour les bâtiments du coeur de ville (mairie, bibliothèque, salle d'exposition) et ceux du nord-ouest (école, collège...).

BIM

A Saint-Malo (35), le bailleur social La Rance s'est lancé dans une vaste opération de rénovation urbaine de sa résidence du Trioux entièrement pensée en BIM. Le projet de CREM (conception - réalisation - entretien - maintenance) de 26,7 M€, remporté par le breton Cardinal Edifice associé à l'agence rennaise Meignan Engasser Peraud Architectes, comporte plusieurs volets : restructuration du bâti, réhabilitation des logements et requalification des espaces publics.

A Mauron (56), la société Briero construit son local d'activité, en permettant à cinq entreprises artisanales de se former au BIM. Ce projet a été conduit avec le soutien de la Capeb Bretagne (lauréat Trophée projets d'artisans numérique).



Transition énergétique

Bpifrance et l'ADEME ont annoncé le 21 octobre 2019 le lancement de l'**Accélérateur Transition Énergétique**, dédié aux entreprises du secteur énergétique. 27 entreprises ont été sélectionnées pour leur potentiel de développement et de transformation.

La Banque des Territoires et l'association Sites & Cités ont signé, le 20 novembre 2019, un **partenariat visant à soutenir différents projets portant sur la rénovation énergétique des bâtiments remarquables** (bâti ancien protégé). Dans le cadre de ce partenariat, l'**appel à projets "20 projets pour 2020"** est lancé. Il s'adresse aux villes signataires du programme « Action cœur de ville », dotées d'un site patrimonial remarquable (SPR). Ces projets seront accompagnés via le financement des études d'ingénierie par la Banque des Territoires, qui mobilisera, dès 2020, 1 M€.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire a annoncé la désignation de 69 lauréats de la **sixième période d'appel d'offres "autoconsommation"** pour un volume de puissance de 25 MWC, parmi lesquels 5 projets situés en Bretagne (projet LANDI République (29) d'une puissance installée de 672 kWc, par exemple).

Deux programmes pour mobiliser les copropriétaires et les syndicats ont été mis en place :

- **"La Copro des possibles"**, lauréat de l'appel à projets des CEE du Ministère de la Transition Écologique, a lancé son **programme de coaching et de formation des copropriétés et des syndicats autour des économies d'énergies**. Ce programme prévoit de mobiliser 8 000 copropriétés et 800 syndicats dans 9 régions de France en 2020, dont la Bretagne.

- La FNAIM et l'association Qualitel ont lancé un **programme "Les copros vertes" visant à faciliter le passage à l'acte des copropriétaires et des syndicats** en leur donnant les bonnes informations et en combattant les idées reçues autour de la rénovation énergétique.

L'observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) a publié les résultats de son étude menée de janvier à décembre 2019 sur **"la prise en compte de la performance énergétique dans la qualification de la décence d'un logement"**.

L'ADEME publie les résultats de **deux études prospectives (2035 et 2050)** permettant de comparer la consommation de matériaux nécessaires pour la construction des bâtiments neufs et la rénovation de l'ensemble du parc de logements français au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation) d'ici 2050.

Plus d'infos : www.ademe.fr

A l'initiative du Comité Stratégique Filière Bois, les acteurs de la filière et les pouvoirs publics ont lancé, le 15 octobre 2019, un programme d'accompagnement dédié aux PME et ETI de la filière : l'**Accélérateur PME/ETI Bois**. Ce projet s'inscrit dans les quatre projets structurants du second contrat stratégique de la filière.

La 3^{ème} édition 2019 du **Panorama de la chaleur renouvelable et de la récupération** réalisé par le CIBE, la FEDENE, le SER, UNICLIMA et avec la participation de l'ADEME, vient de paraître : il dresse un état des lieux, à l'échelle nationale et/ou régionale, de chaque filière de production de chaleur renouvelable et de récupération : bois énergie (292 chaufferies en Bretagne), pompes à chaleur aérothermiques, géothermie de surface et géothermie profonde, chaleur solaire (61 000 m² de panneaux installés en Bretagne), gaz renouvelables et valorisation énergétique des déchets (11 installations en Bretagne), ainsi qu'un focus sur les réseaux de chaleur et de froid. www.uniclima.fr

L'AQC lance un **nouvel outil d'aide à la décision ICHAQAI pour penser la qualité de l'air intérieur dès la phase de chantier**. Destiné aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, constructeurs, OPC, entrepreneurs et artisans, cet outil répertorie l'ensemble des actions et mesures préventives à mettre en œuvre dès la phase chantier, en neuf et en rénovation.

<http://ichaquai.qualiteconstruction.com>

L'AQC a publié un **rapport dédié à l'isolation des combles perdus par soufflage** présentant 12 enseignements pour obtenir une performance à la hauteur des enjeux énergétiques.

<https://qualiteconstruction.com>

Economie circulaire

La CAPEB et l'UNICEM s'associent, pour une durée de trois ans, afin d'**accompagner les artisans du bâtiment dans la valorisation des déchets de chantiers**. Cette convention prévoit, après un premier temps de réflexion, de définir un plan d'actions permettant de renforcer le maillage en points de reprise et d'élargir les déchets accueillis sur les plateformes exploitées par les adhérents de l'UNICEM.

Appels à projets

En cohérence avec l'élaboration du Plan régional de prévention et gestion des déchets en Bretagne, l'ADEME Bretagne lance l'appel à projets **"Territoires économes en ressources"**, à destination des collectivités territoriales bretonnes. Cet appel à projets insiste sur le lien et la cohérence à construire avec les autres politiques territoriales, notamment développement économique, aménagement, énergie-climat dans le cadre des politiques Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). De même, les candidatures devront aborder une approche spécifique « ressources » combinant une utilisation raisonnée des ressources disponibles, un taux de valorisation optimal et une meilleure coordination des acteurs du territoire sur l'utilisation et la gestion de cette ressource. La notion de « local » est donc ici prépondérante. Date de clôture intermédiaire : le 2 mars 2020.

L'ADEME nationale lance la **nouvelle édition de son appel à projets pour les travaux de dépollution pour la reconversion des friches polluées**. Cet appel à projets concerne des opérations qui s'inscrivent soit dans le cadre d'une action de renouvellement urbain soit pour des usages dits "alternatifs". Date limite : le 2 avril 2020.

<https://appelsaprojets.ademe.fr>

Le PUCA et ses partenaires l'USH, l'Anru, l'Anah, l'Unhaj, Planète Surélévation, ont lancé un **nouvel appel à propositions sur des projets de réhabilitation lourde intégrant une composante construction neuve** dans le cadre du programme national d'expérimentation et de recherche REHA pour faire de la réhabilitation lourde, un levier de la qualité architecturale, urbaine et environnementale.

Date limite de remise des propositions : le 9 mars 2020.

www.urbanisme-puca.gouv.fr

Observatoire BBC

A fin décembre 2019, 34 664 logements neufs et 121 466 m2 de locaux tertiaires sont certifiés BBC-Effinergie en Bretagne. De plus, 1 501 logements (1 439 logements collectifs pour 37 opérations et 62 maisons) sont labellisés BBC-Effinergie Rénovation, mais pas encore de locaux tertiaires. Une demande de label BBC 2017 a été déposée pour un bâtiment tertiaire de 4 333 m2 dans le Finistère. Par ailleurs, dix opérations totalisant 91 logements (sept maisons individuelles et trois opérations collectives) ainsi que trois opérations tertiaires pour un total de 109 762 m2 (situées en Ille-et-Vilaine) sont certifiées Effinergie+. En revanche, aucune opération ne bénéficie à l'heure actuelle du label Bepos Effinergie 2013 en Bretagne : des demandes ont été déposées pour trois bâtiments tertiaires totalisant 7 190 m2 (dans le Finistère) et pour une opération de huit logements collectifs (dans le Morbihan). S'agissant du label Bepos 2017, aucune opération ne bénéficie de ce label en Bretagne et deux demandes ont été déposées pour une opération collective de 95 logements et une opération de 9 maisons groupées, toutes deux situées à Rennes.

L'Observatoire BBC a publié les résultats de son étude annuelle sur la **Rénovation basse consommation en France** : le marché de la rénovation basse consommation dans le secteur résidentiel, porté essentiellement par le logement collectif, a bénéficié d'une forte croissance ces deux dernières années (2017 et 2018), avec plus de 33 000 logements rénovés par an. Le marché du tertiaire, en décroissance depuis 2015, se concentre principalement sur la rénovation de bureaux privés situés en Île-de-France (70 %).

Plus d'infos : www.observatoirebbc.org

En vigueur ...

Le FCBA a développé la certification **CTB Finition Bois** pour identifier les produits de finition bois fiables en termes de performances, de santé et d'environnement (résistance aux UV, perméabilité à l'eau...).

L'Union des Fabricants de Menuiserie (UFME) a publié une nouvelle norme **"Lumière Naturelle dans les bâtiments"** (NF EN 17037) ayant pour objectif d'inciter les maîtres d'oeuvre à concevoir des espaces éclairés de façon satisfaisante par la lumière naturelle.

Effinergie ouvre un appel à candidature afin d'expérimenter sur deux ans le **label**

"Effinergie patrimoine", qui vise à encourager et valoriser les opérations associant réhabilitation énergétique et préservation des bâtiments à caractère patrimonial, tout en améliorant la qualité de vie dans ces bâtiments.

www.effinergie.org

A venir...

L'association BBKA délivrera, en 2020, la **distinction "Territoire bas carbone actif 2020"**, aux collectivités ou aménageurs qui auront prescrit ou encouragé le développement de bâtiments bas carbone exemplaires BBKA et auront fait l'objet d'au moins un bâtiment labellisé BBKA dans les trois dernières années.

www.batimentbas carbone.org

21ème édition des Assises européennes de la transition énergétique

Bordeaux (33) - Palais des congrès
du 28 au 30 janvier 2020

Carrefour des Gestions Locales de l'eau

21ème édition
Rennes (35) - Parc des expositions
Les 29 et 30 janvier 2020

Salon Bois Energie 2020

21ème édition du salon Bois Energie
Nantes (44) - Parc des expositions
Les 29 et 30 janvier 2020

Matinée Radon

Matinée d'échanges organisée par l'ARS Bretagne, la DREAL et l'Autorité de Sureté Nucléaire
Rennes (35) - Chambre des métiers et de l'artisanat

Le 30 janvier 2020 de 9h à 12h

Les rendez-vous de l'économie circulaire

"Repenser son modèle économique grâce à l'économie circulaire"

Bruz (35) - UniLaSalle Rennes - EME
Le 14 février 2020

BIM World

Paris expo (75) - Porte de Versailles
Les 31 mars-1er avril 2020

5è Assises régionales du bâtiment

"Le bâtiment est dans la course"
Evènement biennal organisé par la Fédération Régionale du Bâtiment en Bretagne
Saint-Malo (35) - Palais du Grand Large
Le 9 avril 2020 de 9h30 à 16h
www.batiment.bzh

Forum International Bois Construction 2020

10ème édition du Forum international Bois Construction
Paris (75) - Grand Palais
Du 14 au 16 avril 2020

Bonne année 2020
à nos lecteurs !

Pour faire connaître vos projets,
écrivez-nous à :
contact@cellule-eco-bretagne.asso.fr